



## LES USAGERS DU TRAIN DANS LES ALPES

M. Laurent WAUQUIEZ  
Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes  
CS 20033  
69269 Lyon cedex 02

Anney, le 29 septembre 2016

### Le Président

[claude.brasier@ardsl.org](mailto:claude.brasier@ardsl.org) / + 33 6 62 21 30 69

Objet : Maintien du train de nuit Paris-Pays de Savoie

Monsieur le Président,

Le train de nuit Paris-Pays de Savoie est supprimé cette semaine<sup>1</sup>. Pour la relation Paris – Bourg - Saint-Maurice les derniers trains circulent dans les deux sens vendredi 30 septembre. Le dernier train au départ de Saint-Gervais a été assuré dimanche 25 septembre 2016.

Ce train, qui circule 220 jours par an, transporte jusqu'à **1.640 touristes par nuit** entre la capitale et les Pays de Savoie<sup>2</sup>. Il reste un maillon essentiel du tourisme de court séjour car il permet à **100.000 voyageurs par an** de partir tard et d'arriver tôt le lendemain, d'effacer le temps du voyage et d'économiser une nuit d'hôtel ou d'hébergement. L'exploitation de ce train est déjà rationalisée par une circulation jumelée des rames à destination de Saint-Gervais et de Bourg-Saint-Maurice entre Paris et Chambéry.

Ce train de nuit Paris – Saint-Gervais et Paris – Bourg-Saint-Maurice constitue une offre de transport incontournable pour l'accès aux vallées de la Tarentaise (gares d'Albertville, Moûtiers, Aime-La-Plagne, Landry et Bourg-Saint-Maurice) et de l'Arve (gares de La Roche-sur-Foron, Cluses, Sallanches-Combloux-Megève et Saint-Gervais) tout au long de l'année. En effet, la desserte TGV sur ces destinations est assurée uniquement les vendredis, samedis et dimanches en hiver et les samedis en été, soit moins 80 jours dans l'année. Les trains de nuit sont donc les seuls trains à offrir tout au long de l'année un accès direct depuis la capitale (sans changement à Chambéry, Anney, Bellegarde ou Lyon Part-Dieu) aux villes et stations de Tarentaise et de la vallée de l'Arve.

Les stations des Pays de Savoie concentrent les 2/3 des 54 millions de journées skieurs en France (générant **1 300 M€ de chiffres d'affaires** pour les exploitants des stations). Il s'agit d'une activité essentielle à la Région que vous venez, Monsieur le Président, de conforter avec le *Plan Neige*. Le train de nuit est le seul transport de masse 100% propre qui dessert nos vallées déjà bien polluées. Sa suppression empêcherait des milliers de touristes de venir chaque année passer quelques jours au Pays du Mont-Blanc ou en Tarentaise. Cela les inciterait à choisir d'autres destinations, mieux desservies.

<sup>1</sup> Dernière circulation St Gervais-Paris le 25.09.16 et Paris-Bourg-St Maurice le 30.09.16

<sup>2</sup> <http://www.ardsl.org/liqnes/mont-blanc>

Après le désengagement de l'Etat, la décision de maintenir ou non le *train de nuit* est maintenant à la SNCF. Elle décidera de son sort en fonction de la volonté de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. D'après nos informations, il ne s'agit pas que d'une question financière mais aussi de l'aider à commercialiser ce train dans les packages touristiques et les Offices du tourisme (train de nuit + forfait ski + hébergement). L'ARDSL a encouragé ces dernières semaines les élus de nos deux départements à manifester leur attachement à ce train.

**Avec 555 millions d'Euros de dépenses par an pour le TER<sup>3</sup>, la Région Auvergne-Rhône-Alpes est le premier client national de la SNCF.** Elle doit peser de tout son poids pour obtenir le maintien de ce train. L'ARDSL a constaté que la Région a publiquement affiché son soutien aux *Intercités* auvergnats<sup>4</sup> et <sup>5</sup>(notamment *le Cévenol*) mais n'a pour le moment pas soutenu l'*Intercités* des Pays de Savoie, pourtant essentiel à la desserte des principales stations et à l'économie touristique des Alpes du Nord.

La Savoie et la Haute-Savoie sont les parents pauvres du TER. La Haute-Savoie, 2<sup>ème</sup> département de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a 40% de trains en moins que les autres secteurs de la Région. Une situation que nous subissons depuis 2007 et la mise en place du cadencement des TER par vos prédécesseurs qui ont fait l'impasse du développement d'offre, contre toute logique démographique. La Région réalise ainsi 10 millions d'économies annuelles<sup>6</sup> en sous-desservant ce territoire bientôt peuplé de 800.000 habitants.

Nous estimons qu'une circulation annuelle du train de nuit Paris-Chambéry-St Gervais/Bourg St Maurice coûterait environ un million par an. Nous proposons que la Région Auvergne-Rhône-Alpes **inclut ce train dans sa prochaine convention TER avec la SNCF**. Cette mesure permettrait à la fois aux touristes de toute la France de venir de nuit dans les stations alpines et à la fois aux Auvergnats-Rhônealpins de pouvoir aussi utiliser ce train grâce à l'ajout de voitures en places assises de Chambéry à St Gervais et de Chambéry à Bourg St Maurice. Nous sommes convaincus que la Région Auvergne-Rhône-Alpes managera bien mieux ce train que l'Etat.

Pleinement conscient de votre engagement pour l'économie de montagne et l'équilibre de traitement des territoires, je vous remercie par avance, Monsieur le Président, de bien vouloir considérer ce dossier dans les meilleurs délais afin que le train continue à circuler dès cette saison hivernale 2016/2017.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Claude BRASIER

<sup>3</sup> 417M€ pour le TER Rhône-Alpes <http://www.mobilicites.com/011-3413-TER-Rhone-Alpes-la-Region-demande-plus-de-qualite-a-la-SNCF.html> et 138 M€ pour le TER Auvergne <http://www.auvergne.fr/content/budget-2015>

<sup>4</sup> <http://usagers-transport.haut-allier.eu/IMG/pdf/Reponse-LaurentWAUQUIEZ2016-06-20.pdf>

<sup>5</sup> [http://www.ardsl.org/liqnes/mont-blanc/laMontagne\\_Cevenol\\_030816.png](http://www.ardsl.org/liqnes/mont-blanc/laMontagne_Cevenol_030816.png)

<sup>6</sup> Voir étude détaillée sur [http://www.ardsl.org/liqnes/annecy-geneve/HteSavoie\\_40PourCentTERenMoins\\_comparaisonLoire.xlsx](http://www.ardsl.org/liqnes/annecy-geneve/HteSavoie_40PourCentTERenMoins_comparaisonLoire.xlsx)